Organisation des activités de planification des ressources humaines dans les grandes entreprises québécoises (première partie)

par Gilles Guérin

Gilles Guérin est professeur à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.

Cet article décrit comment les activités de planification des ressources humaines organisées dans les services de ressources humaines de 72 grandes organisations bécoises. La première partie de l'exposé présente le rôle de la planification des ress ces humaines (PRH), décrit les organisations qui ont répondu à l'enquête, et sur analyse les principaux modes d'organisation structurelle: niveau hiérarchique du ponsable des activités de PRH, positionnement dans l'organigramme, vocation grale du service qu'il dirige, taille des effectifs, etc. . .

La deuxième partie (à venir dans Gestion) complétera cette description de l'orgar tion des activités de PRH en dressant un inventaire des titres des responsables de activités et surtout en analysant la nature et l'étendue des activités qu'ils assum.

PROBLÉMATIQUE

Que ce soit au niveau des facteurs économiques, technologiques, sociaux ou législatifs, les sources de changement abondent dans l'environnement de l'organisation moderne. Pour survivre et prospérer, celle-ci doit continuellement se restructurer, se moderniser, développer de nouveaux produits, s'étendre sur de nouveaux marchés, devenir plus concurrentielle. La clef du succès de ces changements dépend en grande partie de ses ressources humaines. Seront-elles suffisantes? compétentes? efficaces? Saurontelles s'adapter aux nouveaux emplois? Pour réussir, il faut que tous ces paramètres convergent au bon moment et au bon endroit. Tel est le défi de la gestion des ressources humaines dans la plupart des organisations actuelles.

Ce défi est d'autant plus périlleux que l'organisation n'est pas seule à changer et à développer de nouveaux besoins; les ressources humaines évoluent elles aussi, rendant l'équilibre d'autant plus problématique. Plus éduqués et mieux informés, les employés développent de nouvelles aspirations et adoptent de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements au travail. Pour contribuer sincèrement au développement de l'organisation, ils demandent que leurs propres besoins soient pris en considération et, si possible, satisfaits.

Dans ces conditions, la réconciliation des besoins tant de l'organisation que de ses

employés passe de plus en plus fréquemment par l'implantation d'une gestion des ressources humaines (GRH) plus active et incisive. Sans intervention planifiée, la tendance est actuellement, selon Jardillier (1982), à la croissance du désordre entre les caractéristiques des employés et celles du travail qui leur est demandé. La réconciliation ne peut être le seul effet du hasard, elle doit être planifiée et entretenue. Cette gestion "planifiée" des ressources humaines vise alors à prévenir les déséquilibres tant quantitatifs que qualitatifs du marché interne du travail¹ assurant du même coup une compatibilité plus serrée entre les grands projets de l'organisation et les ressources humaines disponibles.

CARACTÉRISTIQUES D'UNE GESTION PLANIFIÉE DES RESSOURCES HUMAINES

Cette gestion planifiée des ressources humaines possède un certain nombre de caractéristiques qui la distinguent de la gestion traditionnelle. En se préoccupant beaucoup plus du futur et des conséquences des décisions déjà prises ou à prendre, cette gestion apparaît plus **prévisionnelle** et soucieuse non seulement de ne pas hypothéquer l'avenir mais aussi de le préparer. Une considération plus grande des problèmes futurs (surplus et pénuries d'effectifs, manque de relève, vieillissement de la main-d'oeuvre. . .), mais aussi une attention marquée à l'amélioration

progressive du potentiel humain de l'o nisation (efficacité, polyvalence, inté tion) sont des traits majeurs de cette r velle orientation. Plus préoccupée l'adéquation entre le développement l'organisation et celui des ressour humaines, cette gestion est aussi appe à se prononcer sur des problèmes orga sationnels: restructuration administrati croissance, changements technologiqu productivité, organisation du travail. . . débordent largement le cadre à prop ment parler des ressources humaines. ce fait, elle apparaît plus intégrée et s' sère dans un cycle de planification pi large au niveau de toute l'organisation Cette intégration doit aussi avoir po objet les grandes activités de la foncti ressources humaines (recrutement, fo mation, évaluation, développement, rém nération, qualité de vie au travail, relatie du travail) à l'intérieur d'un plan global pe mettant aux différents programmes de : renforcer mutuellement en fonction de objectifs communs. Un tel cadre intégr avec l'élargissement des responsabilité qu'il suscite et la multiplication des fai teurs à considérer, favorise le développe ment d'une gestion plus **systématique** ut lisant de plus en plus des techniques quar titatives (prévision, décision, évaluation simulation, contrôle), mais surtout déve loppant des systèmes complexes d'infor mation grāce aux possibilités offertes pa l'informatique.

Enfin, depuis quelques années, cette ges tion des ressources humaines, face aux structures de plus en plus complexes, aux communications plus difficiles et à la parcellisation du travail, se doit d'être plus stimulante en implantant là où c'est possible une organisation du travail enrichie (regroupements de tâches, responsabilités plus larges, groupes de travail) et en pratiquant une politique de promotion interne (évaluation du potentiel, plan de carrière, design de filières) qui devrait favoriser tout à la fois une satisfaction accrue et une efficacité plus grande des employés.

LE PROCESSUS DE PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES (PRH)

La PRH peut être décrite comme un processus formel de révision systématique et continue des activités de GRH en vue de les modeler au changement, et d'établir une adéquation entre les ressources humaines et le travail qui leur est demandé. Quatre remarques découlent d'une telle définition.

Premièrement, la PRH est un processus, c'est-à-dire qu'elle comprend des étapes clairement identifiées (prévisions, objectifs, politiques, programmes, budgets) et articulées dans le temps permettant la révision continue et systématique des activités de GRH.

Deuxièmement, c'est un processus formel dans le sens qu'il aboutit à des documents écrits explicitant clairement et sans ambiguïté possible les diverses décisions prises.

Troisièmement, la PRH est un processus global en ce sens qu'elle permet d'assumer l'ensemble des responsabilités de la fonction ressources humaines. Même si toutes les activitités de GRH ne sont pas embrassées par la PRH, ce processus constitue néanmoins le pivot autour duquel doit s'articuler l'ensemble des activités de la gestion des ressources humaines.

Quatrièmement, les activités de GRH sont passées en revue dans une perspective bien spécifique, celle du changement sous toutes ses formes. Sans changements venant continuellement remettre en question l'équilibre du marché interne du travail, la PRH serait inutile! Il suffirait de se corriger progressivement pour atteindre à long terme l'équilibre souhaité.

En conclusion, la PRH n'est pas la GRH mais elle est le point de départ d'une GRH plus prévisionnelle, intégrée, systématique et stimulante, rendue nécessaire par le rythme accéléré du changement et par le

désordre croissant qu'il risque d'entraîner au niveau du marché interne du travail.

RESPONSABILITÉ DU PROCESSUS DE PRH

Vu sous cet angle, il ne fait aucun doute que la responsabilité de planifier les RH, tout comme celle de les gérer d'ailleurs, est une responsabilité partagée qui s'exerce à tous les niveaux de l'organisation! Nous distinguons trois niveaux où s'assument ces responsabilités. Le premier est celui de la direction générale,2 le second celui du service des ressources humaines et le troisième celui de n'importe quelle autre unité fonctionnelle (principalement les services d'exploitation: production, marketing, . . .). Dans le premier et troisième cas les ressources humaines sont intégrées au même titre que les autres ressources dans un plan de développement de l'organisation ou de la fonction, par des cadres hiérarchiques poursuivant avant tout des objectifs de développement, de rentabilité, de production, de vente, etc. . . Seul le service de RH développe une préoccupation exclusive vis-àvis des RH. Son rôle est donc crucial en matière d'intégration des décisions touchant les RH. Certaines de ces décisions relatives au long terme et à la volonté d'aménager le futur, ont leurs sources dans le plan stratégique de l'organisation3; d'autres, s'appuyant plus sur le court terme et le potentiel actuel de l'organisation, s'expriment dans les plans opérationnels des unités fonctionnelles. L'animation et la réconciliation de ces démarches stratégiques et opérationnelles reviennent, en ce qui concerne les RH, au service des RH; c'est donc ce service qui est au coeur du processus de PRH puisque la cohérence globale du système de décisions (relatives aux RH) y est validée.

Même si la responsabilité des décisions finales en matière d'utilisation des RH relève des chefs hiérarchiques, il n'est pas exagéré d'affirmer que le responsable du service des RH joue un rôle primordial dans l'élaboration du plan d'action en matière de RH, son intégration, sa mise en oeuvre, son amélioration et sa surveillance. Ces responsabilités rehaussent l'importance de ce service puisqu'il s'agit d'un rôle de coordination, voire de leadership de l'ensemble de la fonction RH. Pourtant à toutes les étapes du processus (prévisions, objectifs, politiques, programmes, budgets), la communication avec la hiérarchie doit être intense puisque c'est elle qui est en première ligne pour atteindre les objectifs organisationnels. Une des causes principales d'échec de la PRH est son élabo-

ration en vase clos dans le service de RH
Le plan apparaît alors comme l'expressioi
d'un pouvoir parallèle menaçant l'autono
mie des unités et coupé de la réalité orga
nisationnelle. Les prévisions, les décision
doivent tenir compte des besoins et de
perceptions de la hiérarchie. Plus le pla
apparaît comme le plan de la hiérarchie
plus ses chances de succès sont impo
tantes. En cas d'initiatives spécifiques a
service des RH, un important travail d
sensibilisation et d'explication doit préc
der l'implantation d'éventuels nouveau
programmes, sinon un échec es
prévisible.

ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU SPÉCIALISTE: LE PLANIFICATEUR PROFESSIONNEL

Au niveau du service des RH, l'implant tion d'un processus formel de PRH exi donc l'élaboration périodique d'objectide politiques et de programmes relat aux différentes activités de la fonction P Ceci constitue l'essence même des re ponsabilités d'animation et de direction cette fonction et le responsable du serv des RH ne peut les déléguer. Pourtant caractéristiques précédemment décriprouvent assez clairement que le proc sus de PRH engendre une foule d'act tés nouvelles: informations sur emplois, informations sur les employ prévision du futur, rencontres avec la l rarchie, coordination avec les autres fo tions de l'entreprise, propositions stra giques, intégration des programmes RH, rédaction du plan de RH, contrôle programmes à l'aide d'indicateurs app priés, etc. . . Ces activités sont appel activités de PRH et il est fréquent qu responsable du service des ressour humaines s'entoure d'un ou plusieurs nificateurs professionnels pour les a: mer et ainsi contribuer à implanter le c de planification et par la suite à en a rer le fonctionnement. Il est néanm important de distinguer ces activités soutien, dites activités de PRH, des vités plus générales de GRH passée revue au cours du cycle de planifica-Les premières réfèrent au nouveau ch d'activités qui est en train d'émerger : à l'adoption d'une gestion par plan, : que les autres représentent les actitraditionnelles (ou nouvelles) de la (maintenant intégrées, coordonnées à térieur d'un plan de RH, et assumée les spécialistes habituels de RH.

Pour ce qui est des activités spécifi de PRH il est possible, dans les plus des organisations, qu'une certaine rentiation structurelle soit reconnue

forme de création d'un service formel de PRH. A l'intérieur d'un tel service, différents planificateurs professionnels peuvent se compléter et se spécialiser soit au niveau des prévisions, des problèmes d'effectifs, de l'ajustement des structures organisationnelles, de l'adaptation des carrières individuelles, de l'amélioration de la productivité ou de l'évolution des comportements organisationnels. L'émergence progressive de ces nouveaux types de spécialistes dans le service des ressources humaines est clairement perceptible dans les organisations nord-américaines. Par contre, la nature de leurs responsabilités, leurs titres, leur position dans l'organigramme du service des RH sont encore assez flous.

RECHERCHES SUR LES PRATIQUES D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE PRH

Peu de recherches existent sur ce sujet des pratiques d'organisation des activités de PRH. La PRH elle-même est un sujet relativement nouveau et les premières recherches se sont plutôt concentrées sur l'analyse du processus de planification ou sur celle des avantages et obstacles à cette planification. Seules une recherche de Walker et Wolfe (1978) et, dans une moindre mesure, une recherche de Clifford et al.(1981) étudient la manière dont la PRH est organisée dans les entreprises nord-américaines. Envoyé aux 300 membres américains et canadiens de la "Human Resource Planning Society" engagés activement dans la planification des ressources humaines de leur organisation, le questionnaire de Walker et Wolfe tentait de cerner la position organisationnelle des professionnels de la PRH et la nature et l'étendue de leurs activités.

Les 83 questionnaires analysés tendent à prouver que la situation est encore bien confuse au niveau du titre et du rattachement structurel de ces personnes. Une bonne partie de la confusion vient de ce que l'expression "professionnel en PRH" peut s'appliquer à une foule de professionnels des RH allant du vice-président au simple agent de ressources humaines.

Plus modestement l'étude de Clifford et associés se contente de vérifier, par interview directe dans 145 organisations canadiennes, si les activités de PRH sont assumées par un individu, par un département ou ne sont pas assumées du tout.

NOTRE RECHERCHE AU QUÉBEC

L'objectif de notre recherche est d'étudier

la façon dont les activités de PRH sont organisées dans les services de ressources humaines au Québec. Le concept d'organisation peut recouper des points fort variés. Dans une définition assez englobante, nous analyserons les éléments suivants: le positionnement structurel du responsable des activités de PRH, le titre du responsable des activités de PRH et enfin la nature des activités de PRH assumées.

Seul le premier point sera abordé dans cette première partie; les deux autres seront couverts dans un deuxième article (à paraître dans Gestion).

Avant d'analyser les résultats à proprement parler de l'enquête, il nous faut auparavant décrire brièvement notre méthodologie ainsi que les caractéristiques des organisations qui ont répondu à notre enquête.

MÉTHODOLOGIE

Un questionnaire fut envoyé au responsable du service des ressources humaines de chacune des quelque 180 organisations québécoises ayant 1500 employés ou plus, avec mission de le faire remplir par la personne la plus élevée dans la hiérarchie et dont le profil des responsabilités se rapprochait le plus d'une description de tâches que nous avions incluse comme étant typique de ce genre de professionnel, soit:

- préparation stratégique des plans de RH
- prévision des besoins et disponibilités de RH
- planification des effectifs
- gestion et planification des carrières
- planification organisationnelle contrôle des programmes de RH
- planification et gestion du système d'information sur les RH.

Cette personne devenait, aux fins de notre étude, le responsable des activités de PRH, dont nous cherchions à déterminer le positionnement structurel, le titre et la nature des activités. Dans le cas où plusieurs personnes se partageaient les responsabilités décrites, le questionnaire devait être transmis à celle qui avait la description de tâches la plus rapprochée⁴ de la description-type. Si le directeur des ressources humaines assumait lui-même ces responsabilités il devait répondre lui-même aux questions.

ÉCHANTILLON DES ORGANISAT QUI ONT RÉPONDU

Quatre-vingt-neuf organisations répondu à notre enquête. De ce nor dix-sept (presque toutes des organisa de moins de 5000 employés) indiqu qu'elles ne pratiquaient aucune des activités-type mentionnées plus : C'est donc sur un échantillon utilisab 72 répondants que sont basés les r tats de cette étude.

Le tableau 1 montre que les organisadu secteur privé et les organisation secteur public ont répondu dans des portions très semblables à celles c population. Notre échantillon de ré dants peut donc être considéré comm modèle réduit de la réalité, du moins ce qui est de la répartition des organ tions entre les secteurs privé et pub

Le tableau 2 montre pour sa part que grandes organisations ont plus répo que les petites. Avec 37 grandes org sations sur 44, on peut dire que la sc population des grandes organisations nettement surreprésentée dans l'écha Ion. Ceci s'explique par le fait que no procédure de rappel était presque exsivement dirigée vers ce type d'organ tion et aussi que les répondants y étai plus réceptifs puisque sensibilisés der longtemps à la PRH.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES ORGANISATIONS QUI ONT DES ACTIVITÉS DE PRH

Le tableau 3 décrit quelques autres car. téristiques organisationnelles qui peuve avoir un impact sur la présence ou l'a sence de certaines activités au PRH. . niveau stratégique, 74% des organis tions ont vécu des changements majeu (changement technologique, restructui tion administrative, fusion, expansimarquée . . .) au cours des cinq dernièr années de leur existence et 67% prodi sent un document stratégique (plan) exp sant la stratégie de développement (pr duits, marchés, technologie, investiss ments) des prochaines années. Pour majorité (55%) des organisations praquant la planification d'entreprise, l'hoi zon visé par le plan est de cinq ans.

SERVICE DU PERSONNEL ET EFFECTIFS SOUS JURIDICTION

Nous avons aussi mesuré la taille du sei vice de RH ainsi que la taille des effectif "sous juridiction". Nous appelons ainsi le effectifs dont est responsable le servic

TABLEAU 1 Répartition des organisations en fonction du type de secteur industriel

	POPULATION	ÉCHANTILLON
SECTEUR PRIVÉ SECTEUR PUBLIC	113 (63%) 67 (37%)	47 (65%) 25 (35%)
	180 (100,0%)	72 (100,0%)

TABLEAU 2 Répartition des organisations en fonction du nombre d'employés ÉCHANTILLON POPULATION 33 (46%) 136 (76%) De 1 500 à 5 000 employés 37 (51%) 44 (24%) Plus de 5 000 employés Pas de réponse à cette 2 (3%) question 72 (100.0%) 180 (100,0%) Total

TABLEAU 3 Quelques caractéristiques des organisations qui ont des activités de PRH 53 (74%) ONT-ELLE VÉCU DES CHANGEMENTS OUI: MAJEURS AU COURS DES CINQ 19 (26%) NON: **DERNIÈRES ANNÉES?** (n = 72)48 (67%) OUI: PRODUISENT-ELLES UN PLAN STRATÉGIQUE? 24 (33%) NON: (n = 72)11 (23%) 1 AN QUEL EST L'HORIZON 8 (17%) 3 ANS : TEMPOREL DU PLAN 5 ANS: 26 (55%) STRATÉGIQUE PRODUIT? AUTRES: 2 (4%) (n = 47)

du personnel où se trouve le répondant. Pour certaines organisations, la taille des effectifs totaux et la taille des effectifs "sous juridiction" sont deux variables bien différentes.

La taille médiane du service de RH de ces grandes organisations est de l'ordre d'un peu moins d'une trentaine de personnes (dont 12 professionnels et 17 employés de soutien) mais en fait les tailles sont très disparates (tableau 4) selon l'importance de l'organisation bien sûr mais aussi le secteur industriel, la nature de la maind'oeuvre, etc. . . Le rapport médian des effectifs totaux du service des RH sur les effectifs sous juridiction est de l'ordre de 1/86, alors que le rapport médian du nom-

bre de professionels en RH sur les effectifs sous juridiction est égal à 1/246, mais là encore l'éventail des rapports est fort large dépendant vraisemblablement de la taille des organisations, du secteur industriel et de la nature des effectifs "sous juridiction".

Si nous parlons des effectifs "sous juridiction" (tableau 5) il faut mentionner qu'un grand nombre des services du personnel contactés (30 sur 72) ne sont pas responsables de tous les effectifs de leur organisation; la taille médiane des effectifs "sous juridiction" (2530 personnes) est donc moindre que la taille médiane des effectifs totaux de l'organisation (5017 personnes).

POSITIONNEMENT STRUCTUREL DES ACTIVITÉS DE PRH

Les réponses aux questions sur la structure ainsi que l'examen des organigram mes fournis par les organisations montrer que celles-ci se divisent en trois groupes celles où les activités de PRH sont directement assumées par le responsable d service des RH (modèle 1), celles où n'existe pas de service formel de PRI mais où les activités de PRH sont assumées par une ou plusieurs autres unité spécialisées (modèle 2), enfin celles où existe un service formel de PRH (modè 3).

Ces trois modèles d'organisation structi relle représentent à notre avis une diff rentiation et une formalisation croissanti des activités de PRH.

MODÈLE I: LE RESPONSABLE DU SERVICE DES RH S'OCCUPE DE LA PRH

Sur les soixante-douze organisations c ont des activités de PRH, seize correspc dent à ce modèle où le responsable du vice des RH affirme qu'il s'occupe I même des activités de PRH.

Généralement, les organisations corri pondant à ce modèle ont des effectifs p réduits que les 72 organisations consid rées dans leur ensemble. Les effect sous juridiction sont, dans 50% des c inférieurs à 2000 personnes, et dans 88 des cas inférieurs à 5000 personnes médiane est ici de 1750 employés co parativement à 2530 employés pour l' semble des 72 organisations qui affirm avoir des activités de PRH). La taille service du personnel est également p réduite puisque la médiane du nombre professionnels y est de 6 personnes (c tre 12 dans l'échantillon des 72 organ tions) et la médiane du nombre total d'i ployés dans ce service est de 10 pers nes (contre 30 pour l'échantillon des organisations).

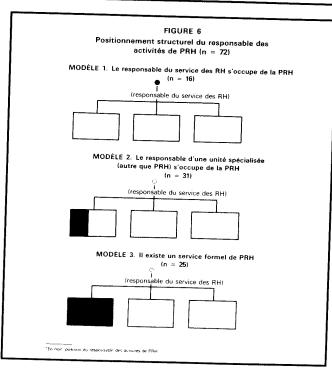
Dans un autre ordre d'idée, ces organ tions ont, dans une proportion moir que l'ensemble (62% contre 74%), et imenté des changements majeurs cours des cinq dernières années. De elles produisent moins fréquemment la moyenne un plan stratégique globaniveau de l'organisation (56% co 67%) et la syndicalisation de leurs et tifs est généralement plus importante i de 80% des organisations de ce grant un niveau de syndicalisation mo

TABLEAU 4
Nombre de professionnels et d'employés de soutien
dans les services du personnel

	Moins de 10	10 à 24	25 à 49	50 et plus
Nombre de professionnels	28 (42%)	19 (28%)	11 (16%)	9 (13%)
Nombre d'employés de soutien	21 (31%)	24 (36%)	9 (13%)	13 (19%)
Total (professionnels et soutien)	11 (16%)	19 (28%)	15 (22%)	22 (33%)

Distribution des organisations en fonction de la taille des effectifs "sous la juridiction" du service du personnel

Les effectifs "sous juridiction" représentent-ils tous les effectifs de l'organisation? (n = 72)	oui : 42 (58%) non : 30 (42%)
Taille des effectifs	5000 employés et plus : 20 (29%)
"sous juridiction"	de 2000 à 5000 employés : 28 (40%)
(n = 70)	moins de 2000 employés : 22 (31%)



pour l'ensemble de leurs catégories d sonnel, qui excède 60%).

MODÈLE 2: LE RESPONSABLE D'UNE UNITÉ DU SERVICE DES S'OCCUPE DE LA PRH

Dans ce modèle 2, qui s'applique organisations, le responsable perçu activités de PRH n'est plus le respons du service des ressources humaines l'un de ses subordonnés.

Nous avons noté que ce modèle co pond à des tailles d'effectifs sous jur tion supérieures à celles du modèle médiane des effectifs sous juridiction y de 2450 employés ce qui est très pro de la médiane de l'échantillon des répondants). La taille du service du sonnel est également plus importa avec un nombre médian d'employés de personnes (contre 30 pour l'ensemble 9 professionnels (contre 12 pour l'ens ble). Enfin la taille médiane de l'unité s cialisée où sont localisées les activités PRH est de 8 personnes dont 4 profess nels. Rappelons qu'il s'agit d'unité. vocation plus large que la PRH et que s lement une partie des ressources de : unités est réellement affectée à des a vités de PRH.

L'analyse des organigrammes pern d'entrevoir deux sous-modèles, selon c les activités de PRH sont assumées pa responsable d'une unité à vocation gér rale (type "ressources humaines" "personnel") ou par le responsable d'u unité plus spécialisée (genre dotation développement).

Dans le premier cas (14 organisations s 31), les activités de PRH sont donc ass mées par une unité "ressources hum; nes" (ou "personnel") dépendant d'u vice-président personnel (ou RH ou Rel tions industrielles, etc. . .). Une telle él boration structurelle va de pair avec délégation à cette unité des activités c soutien de la PRH. Dans la plupart des ca il s'agit d'une unité-parapluie qui recouvi des activités structurées en sous-unité telles que dotation, rémunération, forma tion et SST. Lorsqu'une telle unité existe il est assez fréquent d'assister à une struc turation parallèle des autres activités a sein d'une unité "relation du travail".

Dans le deuxième cas (17 organisation sur 31) les activités de PRH sont, comminous l'avons dit, assumées par une unitr d'un type plus spécialisé. L'éventail de subordination du service des RH est ic plus élevé reflétant la différenciation plus

Répartition des 31 organisations où il n'y a pas de service de PRH, mais où les activités de PRH sont assumées par une unité spécialisée

MODÈLE 2a. Une unité à vocation générale s'occupe de la PRH (n = 14)

- Ressources humaines (ou ressources humaines et autre activité)
- Personnel (ou service du personnel ou administration du personnel)
 14

MODÈLE 2b. Une unité à vocation spécialisée s'occupe de la PRH (n = 17)

- Dotation (ou embauchage ou carrière ou dotation et organisation)
- Développement (des ressources humaines ou de l'organisation)
- Ou de l'organisation)
 Organisation
- · Recherche et développement

cas, un terme sensiblement équivalent (prévision, développement de la gestion, politiques de personnel).

9

7

6

2

2

17

La taille des effectifs sous la juridiction du service des RH est ici nettement plus élevée puisque la médiane du modèle 3 est de 4550 personnes (contre 2530 pour l'ensemble des 72 organisations). Même si l'éventail des effectifs sous juridiction va de 1500 à 65000 employés, c'est principalement dans les plus grandes organisations que l'on retrouve ce modèle puisque 48% des services du personnel ont sous leur juridiction des effectifs supérieurs à 5000 personnes et que 85% de ces mêmes services du personnel s'occupent de plus de 2000 personnes. Ceci se traduit d'ailleurs en services du personnel assez importants puisque la taille médiane des effectifs y est de 65 personnes incluant un nombre médian de 34 professionnels (contre 30 personnes dont 12 professionnels respectivement pour l'ensemble des 72 organisations).

L'examen des organigrammes nous encourage à faire des distinctions selon que le service de PRH apparaît au deuxième niveau de la hiérarchie du service des RH (modèle 3a) ou au troisième niveau de cette hiérarchie (modèle 3b). Il s'agit là des deux modes d'organisations principaux, mais pour être complet il faut mentionner une structuration du type conseiller ou adjoint spécia-

lisé dans les activités de PRH (modèle 3d telles que décrites à la figure 8 sous forme d'illustrations-type.

Dans le modèle 3a (10 organisations) l'ap pellation "PRH" apparaissant at deuxième niveau hiérarchique est souven utilisée conjointement avec une autri appellation (par exemple développemen organisationnel, ou organisation, ou for mation); il s'ensuit quelquefois une sut division des activités au troisième nivea hiérarchique et une localisation effectiv du service de PRH à ce troisième nivea hiérarchique, ce qui revient à un mod d'organisation identique au modèle 31 Dans d'autres cas pourtant les organis: tions étant de taille plus réduite, il n'y pas de structuration à trois niveaux et service de PRH est directement relié : responsable du service des RH.

Dans le modèle 3b (10 organisations) c retrouve les mêmes appellations du se vice de PRH et là encore la PRH peut êt associée à d'autres activités comme ci les de développement des RH, organis tion ou relation avec les cadres. Dans modèle 3b, il est intéressant de remarqu que le service de PRH se retrouve le pl souvent à l'intérieur d'une unité de dév loppement des RH (tableau 9). A l'intérie d'une unité spécialisée (développement dotation du modèle 2a), il est donc pl fréquent de voir se développer un serv formel de PRH qu'à l'intérieur d'une un à vocation générale (RH ou personnel modèle 2a) quoique deux organisatic sur les 10 du modèle 3b présentent né moins ce mode d'organisation. Wal (1980:55) rapporte d'ailleurs que le mo d'organisation dominant aux États-U correspond à un service de PRH qui développe à l'intérieur d'une un parapluie de "PRH et développement" l'intérieur de cette unité se retrouve outre le service de PRH, les unités développement des cadres, format dotation. La proximité des activités PRH avec celles de développement des et de dotation, déjà entrevue dans modèle 2, se retrouve donc confiri dans le modèle 3.

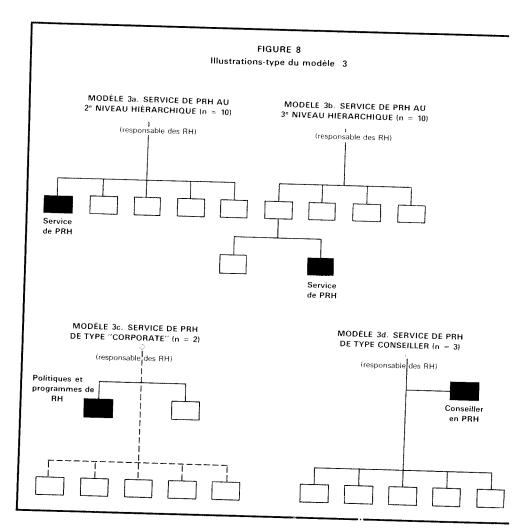
Enfin, il faut mentionner deux orgar tions où le service de PRH (plutôt ap dans ce cas "politiques du personnel "gestion des programmes de RH") localisé dans une structure du type porate" (modèle 3c); le responsabl cette unité participe alors à l'élabors stratégique des politiques avec les crents directeurs des RH se rapportar même vice-président des RH que l'fournit également des services sous f

poussée, au deuxième niveau de la hiérarchie, de certaines activités comme formation et développement, organisation, dotation, développement organisationnel, rémunération, etc. . . Le tableau 7 montre que dans 13 cas sur 17, le responsable des activités de PRH est soit le responsable d'une unité de dotation (ou embauche ou carrière ou dotation et organisation) soit le responsable d'une unité de développement (développement des RH, formation et développement, perfectionnement des cadres, développement de l'organisation, développement organisationnel). Notons pourtant que dans ce dernier cas, certaines unités sont des unités de développement des RH alors que d'autres réfèrent à des unités de développement de l'organisation (ou développement organisationnel), ce qui représente une distinction importante. Les autres organisations situent leur responsable des activités de PRH soit à la tête d'une unité d'organisation soit à la tête d'une unité de recherche et développement.

MODÈLE 3: UN SERVICE FORMEL DE PRH EXISTE

Restent donc vingt-cinq organisations sur les soixante-douze où il existe un service officiel de planification des RH. Nous avons jugé qu'un tel service existait quand on pouvait identifier dans le service des RH une unité dont l'appellation incluait le mot planification ou, dans de très rares

Gestion - Février 1984



de programmes-type de gestion des RH. Un tel modèle s'applique à des organisations de taille élevée (dans le cadre de l'enquête les effectifs sous juridiction étaient respectivement de 9000 et 65000 personnes).

Pour finir, trois organisations sur les vingtcinq ayant un service formel de PRH, ont adopté une structuration très légère, de type conseiller ou adjoint, spécialisé en PRH, et se rapportant directement au responsable des RH. Ce professionnel est généralement seul et les organigrammes le représentent en relation "conseil" comme l'illustre le modèle 3d de la figure 8. Contrairement au modèle 3c, ce mode d'organisation semble pouvoir être adopté aussi bien par une grosse organisation que par une petite organisation.

Le plus souvent, les services de PRH de ce modèle 3, qu'ils soient du type a ou b (c'est encore plus vrai pour les types c et d), sont des unités de taille réduite. Dans 32% de cas, le responsable des activités de PRH est seul. Pour l'ensemble de ces services la taille médiane est de 4 personnes incluant 1 ou 2 professionnels; en moyenne ceci de représente qu'environ

6% des effectifs du service des RH. Li date médiane de création de ce service si situe autour de 1978 mais la création de certains services peut remonter à auss loin que 1969 alors que d'autres n'ont vule jour que tout récemment ou ne sont même, dans certains cas, qu'en voie d'élaboration.

Un service de PRH semble donc non seulement réservé à la grande organisation mais être aussi de création relativement récente. De plus les organisations ayant de tels services de PRH sont plus nombreuses dans le secteur privé que dans le

Répartition des 25 organisations qui ont un service de PRH

MODÈLE 3a. SERVICE DE PRH AU 2º NIVEAU HIÉRARCHIQUE (n = 10)

MODÈLE 3b. SERVICE PRH AU 3º NIVEAU HIÈRARCHIQUE (n = 10)

• PRH	4		 Développement des RH RH (ou personnel) 	4 2
PRH et développement des RH PRH et organisation PRH et relations avec les cadres Prévisions	3 1 1	dépendant de	 Relations avec les cadres Recrutement Dotation et développement des cadres Réponse manquante 	1 1 1
	10			10

- MODÈLE 3c. SERVICE DE PRH DE TYPE "CORPORATE" (n = 2)
- MODÈLE 3d. SERVICE DE PRH DE TYPE CONSEILLER (n = 3)

secteur public. Elles ont expérimenté plus que la moyenne des changements majeurs au cours des cinq dernières années et elles utilisent en un peu plus grand nombre une gestion par plan au níveau stratégique de l'organisation; elles disposent en outre d'un plus grand nombre de lieux de travail, utilisent en proportion plus importante de la main-d'oeuvre hautement qualifiée, et ont une syndicalisation plus réduite de leurs effectifs. Par contre, ces unités ne se retrouvent pas plus dans les organisations qui établissent un plan des RH (63% des organisations) que dans les autres, ce qui semblerait déjà indiquer que l'établissement d'une unité de PRH n'est pas systématiquement lié à l'élaboration d'un plan des RH au niveau du service des RH, qui est d'ailleurs assez souvent une des dernières composantes de l'organisation à adopter un tel type de gestion.

CONCLUSION DE CETTE PREMIÈRE PARTIE

Dans l'ensemble, il est donc clair qu'une nouvelle spécialité, la planification des ressources humaines, est en train d'émerger progressivement dans les services des RH des grandes entreprises québécoises. Au moins 85% des organisations de plus de 5000 employés et une proportion substantielle (mais difficile à estimer dans le cadre de cette étude) d'organisations de 1500 à 5000 employés se disent engagées, sous une forme ou sous une autre, dans une démarche de planification des ressources humaines: formulation stratégique, prévisions, planification des effectifs, planification des carrières, planification organisationnelle, contrôle des programmes, système d'information sur les RH.

Pourtant la reconnaissance formelle de la PRH, par le biais d'une différentiation structurelle, c'est-à-dire la création d'un service de PRH, est encore limitée à un nombre restreint d'entreprises (25 sur 89 dans le cadre de notre étude), généralement celles dont la taille est la plus élevée. Lorsque les organisations affirment qu'elles sont impliquées dans une certaine forme de planification de leurs ressources humaines, mais qu'il n'y a pas de service formel de PRH (47 organisations sur 72), les activités de PRH sont alors assumées soit par le responsable des RH lui-même, soit par le responsable d'une autre unité spécialisée (dotation ou développement par exemple). Ce dernier cas constitue à notre avis une étape transitoire lorsque l'importance des activités de PRH a été reconnue mais n'a pas encore reçu le statut officiel de service de PRH.

Quoi qu'il en soit, ces types de structi constituent des modèles suffisamme différents pour que les autres élémed'organisation (titres et surtout activité qui seront présentés dans la deuxième p tie de cet article, soient analysés en ten compte du mode d'organisation struc relle. Il faut s'attendre en effet à ce (les activités de PRH assumées par directeur des RH, un directeur de la do tion, ou un directeur de la PRH, soi quelque peu différentes en nature et étendue, ne serait-ce que pour la bo raison que les deux premiers types de fessionnels se doivent d'assumer large gamme d'activités dont certai sont externes à la PRH.

Pourtant l'apparente catégorisation structures en trois modèles distinct: peut cacher l'extrême diversité des ma d'organisation structurelle des activité PRH dans les grandes entreprises qu coises. Cette diversité sera encore nettement mise en valeur dans la dei me partie de l'article (à venir dans tion). Nous y ferons l'inventaire des ti la description détaillée des activité PRH, et l'évaluation de leur importa La diversité est certainement la car: ristique principale de ce champ de la tion des ressources humaines qui epleine évolution et qu'il est difficile de ner dans un modèle d'organisation ur

RÉFÉRENCES

- CLIFFORD, R.J. et al (1981). "Survey of Manpower Practices in Canada", Technical Study dans Labour Market Development Talk Force. Ottawa: Commission de l'emploi et de l'immigration.
- GUÉRIN, G. (1980). "La planification du marché interne du travail", Direction et Gestion, no 1.
- JARDILLIER, P. (1982). La Maîtrise de l'Emploi. Paris, Presses Universitaires de France.
- WALKER, J. (1980). Human Resource Planning. New York: McGraw Hill.
- WALKER, J., WOLFE, M. (1978). "Patterns of Human Resource Planning Practices". Human Resource Planning. Vol. 1 No 4, New York: Human Resource Planning Society.

NOTES

- Pour une description plus détailée des responsabilités attatégiques, se reporter à Nininger, J. (1982). Managing Human Resources: A Stretogic Perspective. Ottawa. Conference Board of Canada.
- B peut s'agir soit du niveau "carporate", soit du niveau "division" dans le cas par exemple d'une structure par produit ou par région.
- Dans le cas d'une structure par but (régions ou produits), le plan stratégique peut se développer aux deux niveaux, "corporate" et "divisions".
- 4. Dans ce cas, il est clair que l'étendue des activités assumées par cette personne peut ne pas être un bon indicateur de l'étfort de PRH dans l'organsation si plusieurs unités se partagent la responsabilité des activités de PRH.

Organisation des activités de planification des ressources humaines dans les grandes entreprises québécoises (deuxième partie)

par Gilles Guérin

Gilles Guérin est professeur à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal. Cet article, publié en deux parties, décrit comment les activités de planification de ressources humaines (PRH) sont organisées dans les services de ressources humaine de 72 grandes entreprises québécoises. La première partie (publiée en février 198² présentait le rôle de la planification des ressources humaines (PRH), décrivait les organisations qui avaient répondu à l'enquête, et surtout analysait les principaux modé d'organisation structurelle: niveau hiérarchique du responsable des activités de PRI positionnement dans l'organigramme, vocation générale du service qu'il dirige, tail des effectifs, etc...

On y constatait une très grande disparité des modes d'organisation structurelle d activités de PRH dans les grandes entreprises québécoises.

Cette seconde partie fait l'inventaire des titres des responsables des activités de Pf et, surtout, décrit la nature et l'étendue des activités qu'ils assument.

Tel qu'indiqué en détail dans la première partie de cet article (Guérin, 1984), l'objectif de notre recherche est d'étudier la façon dont les activités de planification des ressources humaines sont organisées dans les services de ressources humaines au Québec. Pour ce faire un questionnaire fut envoyé au responsable du service des RH de 180 organisations québécoises de 1500 employés ou plus, avec mission de le faire remplir par la personne la plus élevée dans la hiérarchie et dont le profil des responsabilités se rapprochait le plus d'une description de tâches que nous avions incluse comme étant typique du planificateur des ressources humaines, soit:

- préparation stratégique des plans de RH
- prévision des besoins et disponibilités de RH
- planification des effectifs
- gestion et planification des carrières
- contrôle des programmes de RH
- planification et gestion du système d'information sur les RH

Quatre-vingt-neuf organisations ont répondu à notre questionnaire et il s'avère que soixante-douze étaient activement impliquées dans des activités de PRH. C'est sur les données communiquées par ces soixante-douze répon-

TABLEAU 1

POSITIONNEMENT STRUCTUREL DU RESPONSABLE DES ACTIVITÉS DE PRH DANS 72 GRANDES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

- MODÈLE 1: Le responsable du service des RH s'occupe lui-même de la PRH, tout en étant aussi responsable des autres fonctions reliées à la GRH (n = 16 organisations).
- MODÈLE 2: La responsabilité de la PRH est déléguée à un subalterne du responsable du service des RH; il s'occupe de la PRH en plus de diriger son unité (n = 31 organisations).

MODÈLE 2a: Le responsable de la PRH est le responsable d'une unité à vocation générale (type «personnel» ou «ressources humaines») (n = 14 organisations).

MODÈLE 2b: Le responsable de la PRH est le responsable d'une unité à vocation spécialisée (type «dotation» ou «développement») (n = 17 organisations).

MODÈLE 3: Il existe un service formel de PRH (n = 25 entreprises).

MODÈLE 3a: Le service de PRH est au même niveau que les autres unités composant le service des RH (10 entreprises).

MODÈLE 3b: Le service de PRH est subordonné à une des unités composant le service des RH (n = 10)

MODÈLE 3c: Le service de PRH est de type «corporate», rattaché à la vice-présidente des RH (n = 2)

MODÈLE 3d. Le service de PRH est de type «conseiller», rattaché à la direction des RH in = 3).

Gestion Ass

dants que sont fondés les résultats de cette étude.

Les modes d'organisation etde pa est en ana va cei ce pre sel tés par (me ser tés plu (mo ser rép: troi mêr caté sen

TIT DES

IJу tion: parle servi ment (RH, PRH. de la simul ques. jet d prem

Com sont organ avoir bien direct dant seur, assez

Au niv dispar PRH e d'activ autour ment. cation blent a loppen riel» or ment or «nouvelle vague». Des appellations

TABLEAU 2

es modes d'organisation structurelle	TABLEAU 2	
les activités de PRH sont tellement dis-	INVENTAIRES DES TITRES DU RESPONSABLE	
protes de l'illi soin tellement dis-	DES ACTIVITÉS DE PRH (n = 72)	
arates d'une organisation à l'autre qu'il		
st nécessaire de diviser les répondants	MODÈLE 1. Le responsable du service des RH s'en occupe (n = 16)	
n groupes plus homogènes si l'on veut	Directeur général des RH	
nalveer l'importance audit d'il f	Directeur des RH	
nalyser l'importance quelquefois fort	Directeur (ou Directrice) du Personnel	
ariable que les répondants attachent à	Gérant des RH	
ertaines activités reliées à la PRH. Dans	Chef du service des RH	
ette perspective nous avions, dans la		
remière partie placeé les essertions	MODÈLE 2. Le responsable d'une mais l	
remière partie, classé les organisations	MODÈLE 2. Le responsable d'une unité du service des RH s'en occupe (a	1 = 31)
elon trois modèles: celles où les activi-		
s de PRH sont directement assumées	Directeur général, RH et relations publiques Directeur des RH	
ar le responsable du service des RH		
andèle 1) selles et l'été des MM	Directeur, RH et formation	
nodèle 1), celles où il n'existe pas de	Directeur, services au personnel	
ervice formel de PRH mais où les activi-	Manager, personnel services	
s de PRH sont assumées par une ou	Assistant manager, personnel administration	
usieurs autres unités spécialisées	Directeur adjoint des RH	
odělo 2) at antin antin	Directeur adjoint, RH et rémunération	
nodèle 2), et enfin celles où il existe un	Gérant du personnel	
rvice formel de PRH (modèle 3). La	Chef de service, relations industrielles et	
partition des organisations entre ces	services au personnel	
pis modèles, dont certains peuvent	Chef régional des RH	
	Superviseur des RH	
	Agent des RH	
tégorisation supplémentaire, est pré-	Modèle 2b Unitée à	
ntée au tableau 1.	Modèle 2b. Unités à vocation spécialisée (n = 17) Directeur développement de la communité des la communité de la communité des la communité de la communité des la communité des la communité de la communité de la comm	
	Directeur, développement des ressources	
	Manager, management development	
TRE DU RESPONSABLE	Directeur, formation et développement des RH	
S ACTIVITÉS DE PRH	Directeur, développement de l'organisation	
22 77111	Directeur, développement organisationnel et managériel	
a en fait deux aspects à cette ques-	Directedi des carrieres	
at promite and dispects a cette quest	Manager, research and development	
n: premièrement le titre à proprement	Adjoint au directeur, secteur emploi	
ler du responsable (directeur, chef de	Chef de service, embauchage	
vice, conseiller, etc) et deuxième-	Chef de service, développement des RH	
nt l'appellation du service qu'il dirige	Chef de service, organisation	
dotation of all service qu'il dirige	Chef de service, recherche et développement	
, dotation, développement des RH,	Chargé de la dotation et de l'organisation	1
f, etc). Pour mieux rendre compte	Coordinatrice à l'embauche	
la réalité, nous préférons analyser	MODÈLE 3 II	,
ultanément ces deux caractéristi-	MODÈLE 3. Un service formel de PRH existe (n = 25)	
s même ei le eeu deux caracteristie	Widele Sa. Service de PRH au 2e niveau hidroschimus (c. 40)	
s, même si la seconde a déjà fait l'ob-		,
d'une certaine présentation dans la	Directeur, planification et développement des RH	1
nière partie,	Directeur, Dianification de l'organisation et des Du	i
i	Directeur, prantication et développement organisation et	i
nme le montre le tableau 2, les titres		1
t ovtrament is tableau 2, les titres	Administrateur, développement de la gestion	1
t extrêmement disparates. D'une	Cher regional, PMO	
anisation à l'autre les termes peuvent	Chef de service, dotation et PMO	1
r des sens différents. On retrouve	Sous-chef de division, PRH, et développement organisationnel	1
sûr le hiérarchie traditionnelle de	Agent, planification et formation des RH	1
Steur chof de service traditionnelle de		
cteur, chef de service, agent; cepen-	Modèle 3b. Service de PRH au 3e niveau hiérarchique (n = 10) Directour, plonification de PRH au 3e niveau hiérarchique (n = 10)	
des titres comme gérant, supervi-	briccied, planification et perfectionnement des RH	1
, chargé de, sous-chef, se retrouvent	Directeur, PRH	2
z souvent.	Chef de service, planification et utilisation	-
2 303 Ferre:	de la MO professionnel	1
	Chef de service, organisation et planification des effectifs	1
niveau de l'appellation de l'unité, la	one de service, prevision des besoins de MO	1
arité est encore plus grande et la	Superviseur, planification et relations avec	,
est associée à une grande variété	refrectif cadre	
tivitée tournant le	Surveillant, PMO et développement des cadres	1
tivités, tournant le plus souvent	Analysie, FRM	1
ur de la dotation et du développe-	Agent, PMO et formation	1
. Des associations comme «planifi-	 Modèle 3c. Service de PRH type «corporate» (n = 2) 	1
n et gestion des RH», nous sem-	Directed, politiques du personnel	
ambigues d'outres	Directeur corporatif, programmes de poetion des Dis	1
ambiguës; d'autres comme «déve-	Widdele 3d, Service de PRH type conspiller in 31	1
ment organisationnel et managé-		
ou «ou planification et développe-	Responsable, gestion des effectifs et vérification	1
organisationnels» apparaissent très	Conseiller, PMO	1
(elle vegus D		1

comme «embauchage» ou «dotation» que l'on croyait en voie de régression sont encore assez fréquentes. L'ambiquité habituelle entourant le terme «relations industrielles», tantôt synonyme de relations de travail, tantôt synonyme de relations de travail et de gestion des ressources humaines, demeure dans les organigrammes actuels des grandes organisations québécoises. Enfin les termes «ressources humaines» et «personnel» apparaissent interchangeables et on peut aussi bien retrouver un directeur des RH sous les ordres d'un viceprésident personnel qu'un directeur du personnel sous les ordre d'un viceprésident des RH.

Les titres des responsables des activités de PRH sont à peine moins disparates dans notre étude (56 titres différents pour 72 répondants) qu'ils ne l'étaient dans l'étude de Walker et Wolfe (72 titres différents pour 83 répondants). Comme eux, nous constatons que la disparité s'accroît lorsque nous allons des titres de ce que Walker et Wolfe (1978) appellent les «généralistes de la PRH» (modèles 1 et 2) vers ceux qui apparaissent plus comme des «spécialistes de la PRH» (modèle 3). Dans ce dernier cas nous avons en effet relevé au Québec 23 titres différents pour 25 répondants. Le titre le plus souvent rapporté est celui, très naturel, de «directeur, PRH». Les associations les plus fréquentes sont celles tournant autour du regroupement «planification et développement des RH», rapporté d'ailleurs par Walker et Wolfe (1978) comme étant le plus fréquent en Amérique du Nord. Viennent ensuite «PRH et développement de l'organisation» et «planification de l'organisation et des RH».

NATURE DES ACTIVITÉS DE PRH ASSUMÉES

Une liste des 85 activités a été présentée à chaque répondant et celui-ci devait indiquer en face de chaque activité si celle-ci:

O. ne s'appliquait pas, ne faisait pas partie de son travail;

- constituait une petite partie de son travail mais arrivait occasionnellement;
- constituait une partie importante de son travail (soit qu'elle était fréquente mais non nécessairement importante, ou peu fréquente mais très importante);

 constituait une partie très importante de son travail (à la fois fréquente et importante).

Ces activités, dont on peut obtenir la liste et les résultats en communiquant avec l'auteur, décrivent à notre avis l'éventail des activités qu'un planificateur professionnel des RH peut assumer: analyse de l'environnement, inventaire et analyse des ressources humaines, évaluation des besoins, propositions stratégiques, design de programmes, communication avec les cadres, constitution des banques de données, contrôle de programmes, supervision du travail d'éventuels subordonnés, rayonnement externe, formation personnelle, etc... Certaines de ces activités étaient déjà incluses dans le questionnaire de Walker et Wolfe, rendant ainsi possible la comparaison entre la situation nordaméricaine en 1978 et la situation québécoise en 19821. De plus des activités nouvelles ont été ajoutées à la liste, notamment au plan de l'organisation du travail de l'élaboration de filières d'emplois, du design des systèmes d'information, et du contrôle des programmes de RH. Enfin onze activités traditionnelles de gestion des RH généralement considérées comme ne faisant pas partie des activités de PRH, ont été ajoutées aux 85 activités précédentes afin d'évaluer, notamment dans les modèles 1 et 2, la nature des activités que mènent, conjointement aux activités de PRH, les «généralistes» de la PRH.

ACTIVITÉS JUGÉES LES PLUS IMPORTANTES PAR L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS

 Communications et relations avec les cadres hiérarchiques

Dans le cadre des activitées considérées comme les plus importantes (tableau 3) nous constatons que les activités de communication et de relations avec les cadres (nos 60, 61, 65, 63, 66, 62) viennent en première place (cinq activités parmi les sept plus importantes entrent dans cette catégorie). Ceci tend à confirmer la primauté du rôle d'aide à la hiérarchie directe joué par le service des RH en général, et plus particulièrement par l'unité chargée de la PRH. Ce rôle crucial de communication et de sensibilisation joué par le professionnel en PRH est peu mis en valeur par l'analyse théorique du processus de PRH. Il semble pourtant correspondre à la réalité sur le terrain, où les planificateurs professionnels sont en

relation constante avec les cadres de la hiérarchie afin de mieux comprendre leurs problèmes et besoins spécifiques et leur apporter l'aide d'une expertise fonctionnelle vraiment efficace. De retour dans le service des RH, ces profes sionnels de la PRH peuvent à leur tou travailler à développer des programme d'appui intégrés aux défis organisation nels. Tant aux niveaux stratégique qu'opérationnel, une véritable gestiointégrée des RH a sa source dans ce va et-vient continu, ces multiples rencor tres et réunions de comités décrites pa Nininger (1982), au cours desquelles le professionnels de la PRH testent, a niveau des RH, la faisabilité et la «désira bilité» des projets organisationnels, e surtout, apportent une aide fonctionnel (analyses, études, conseils, progran mes...) adaptée aux besoins exprimé dans ces plans.

Tâches de gestion générale

Le second groupe d'activités importa tes est constitué de tâches professio nelles relatives à l'organisation du trav personnel et à la formation personne (nos 76 et 78) et des activités admin tratives (nos 71, 69, 67, 70) qui sc propres à tous les cadres, comme l'orç nisation du travail des subordonnés leur supervision.

Activités fonctionnelles en gestion des ressources humaines

Le troisième groupe d'activités en ten d'importance est la mise en place d'e tils qui permettent au spécialiste d'as mer sa mission d'aide: (nos 13, 28, ! 15, 19, 21, 17, 20). Ces activités si reliées à l'utilisation de son expert fonctionnelle pour mieux connaître ressources humaines (inventaires, é luations, disponibilités, mobilité, rou ment...) mais les préoccupations pour emplois (vacances, besoins) ne sont absentes. Il ne s'agit pas encore de | nifier, de proposer des actions spéi ques, mais de construire la base d'in mations qui permettra de porter un gnostic, d'analyser les forces et les blesses et ensuite de tenter de mod le cours des événements.

Activités de planification des ressources humaines

Enfin ce n'est qu'au niveau de la v tième activité qu'apparaissent tâches directement liées au plan c

tion: d'abord, ce qui est assez naturel, des activités relatives à l'élaboration stratégique globale et intégrée (nos 6, 23, 3, 4, 5) puis des activités qui indiquent une préoccupation marquée pour l'élaboration d'un plan de relève (nos 26,

NOTRE INTERPRÉTATION DE CES RÉSULTATS

L'importance accordée à ces activités plutôt qu'aux autres par l'ensemble des répondants indique d'abord l'influence marquée (et justifiée comme nous l'avons dit plus haut) de la hiérarchie directe sur le processus de PRH (il faut obtenir leur appui, les consulter, les sensibiliser, etc...); elle indique aussi que la PRH en est encore à ses débuts (il faut lire sur le sujet, justifier la nécessité de planifier, créer une unité de PRH, mettre en place des bases de données); on peut aussi en conclure que les activités de PRH sont en grande partie centrées sur la production et la diffusion d'informations (constitution de bases de données, inventaires, analyses, prévisions, rencontres avec la hiéarchie directe). Le professionnel de la PRH contribue à améliorer la prise de décision des cadres en leur fournissant les données et analyses dont ils ont besoin; il les incite à apporter une considération accrue à la planification de l'élément humain, et en retour il s'efforce d'analyser et de mieux faire comprendre leurs besoins et problèmes spécifiques. De ce fait, il est bien placé pour participer à l'élaboration d'une stratégie des RH, travailler à son opérationnalisation, conseiller les cadres, et collaborer à certains programmes (par exemple à l'identification d'une relève). Enfin il est habituel dans le contexte actuel que lui soit confiée la mise sur pied de certains programmes particuliers (programmes d'évaluation du rendement et d'évaluation du potentiel notamment).

QUELQUES ACTIVITÉS QUI N'ONT PEUT-ÊTRE PAS LA CONSIDÉRATION QU'ELLES DEVRAIENT AVOIR

Il peut aussi être instructif d'analyser ce que les répondants considèrent comme peu important dans leurs tâches. Dans cette perspective, la faible importance accordée à certaines activités (tableau 4) pourrait révéler soit des lacunes dans l'opérationnalisation actuelle de la PRH, soit des besoins dont les répondants n'ont pas encore eu le temps de se préoccuper vu la jeunesse relative de la PRH

TABLEAU 3

Activités de PRH les plus fréquentes et les plus importantes pour l'ensemble des répondants (n ≥ 68) (activités ayant obtenu un score moyen > 1,75)

Nο Score moven 60 Établir de bonnes relations avec les cadres 2,58 76 Organiser votre travail et vos activités personnelles 2,31 61 Obtenir l'appui des cadres pour des programmes spécifiques 2,26 13 Faire un inventaire des RH 2 18 65 Participer à des comités sur les RH 2,17 Consulter les cadres sur les problèmes de RH 2,13 66 Sensibiliser les cadres à la nécessité de planifier les RH 2.08 28 Mettre sur pied des programmes d'évaluation du rendement 2,07 53 Concevoir un fichier individuel des employés 2.00 71 Diriger le travail de vos subordonnés 2.00 69 Définir les responsabilités et fixer les objectifs de vos subordonnés 1.99 15 Faire un inventaire des postes vacants 1.97 Consulter les cadres sur les méthodes de PRH 62 1,96 Analyser et prévoir les disponibilités internes 1,94 67 Structurer les activités de votre service 1.90 21 Analyser et prévoir la mobilité interne 1.89 17 Analyser et prévoir les besoins en RH 1.88 20 Analyser et prévoir le roulement des RH 1,85 78 Lire des articles sur la PRH 1.83 6 Opérationnaliser la stratégie des RH 1 82 23 Proposer des moyens pour combler les pénuries de RH 1,82 Mettre sur pied des programmes d'évaluation du potentiel 1,82 3 Proposer des buts et objectifs pour la PRH 1,80 Proposer des priorités

Ainsi certaines activités (nos 57, 18, 16, 40) essentielles, à notre avis, à la prévision de la demande de travail et à la prévision des besoins en RH (comme par exemple l'analyse de la productivité ou l'étude de l'impact des changements technologiques sur les emplois) semblent faire l'objet d'une faible considération; le service des RH est encore assez souvent exclus des analyses tant soit peu techniques même si ces analyses ont un impact sur les RH. Les besoins en RH exprimés sont ceux identifiés par la hiérarchie directe, et il n'existe au niveau du service des RH que peu d'outils en permettant l'analyse et le contrôle. Il en va de même des activités d'évaluation des coûts de RH (nos 49, 48) qui ne jouent pas encore le rôle important qu'à long terme elles devront inévitablement jouer.

26

70

Obtenir appuis et accords pour la stratégie

Proposer des solutions intégrées (stratégies)

Collaborer à l'identification d'une relève

Recruter le personnel de votre service

Déceler les problèmes de relève

Cette faible préoccupation pour des activités comme l'analyse de la productivité ou l'évaluation des coûts est préoccupante car ces deux facteurs sont les objectifs les plus importants du processus de PRH. S'agit-il d'un problème de formation des professionnels de la PRH, dans l'ensemble pourtant très scolarisés

et très expérimentés ³ ou d'une diffi culté à considérer de tels éléments dans le cadre des responsabilités qui échoien au service des RH? D'autres données semblent favoriser cette hypothèse puis que seulement 10% des répondants affirment posséder des données sur les coûts de main-d'oeuvre, les mesures de productivité (... et le climat de travail!). C'est pourtant le langage que parle et comprend la hiérarchie directe, et les professionnels des RH devront s'y adapter s'ils veulent prouver que la considération des ressources humaines est rentable.

Dans la même veine, le tableau 4 montre la sous-évaluation des activités (nos 37, 42, 43, 41, 33, 34, 38) reliées au design organisationnel: améliorations structurelles, design de l'emploi, restructuration du travail, nouvelles conditions de travail, modification des comportements etc... Bien que dans les modèles 2b et 3, les appellations des unités comprennent fréquemment des termes comme «organisation», «planification de l'organisation» ou «développement organisationnel», il ne semble pas que la boîte à outils

1.79

1.79

1,77

1,76

1.76

1,75

Activités de PRH les moins fréquentes et les moins importantes pour l'ensemble des répondants (n ≥ 68) (activités ayant obtenu un score moyen ≤ 1,25)

No		Score moyen
84	Écrire des articles sur la PRH	0,35
57	Recueillir des données sur l'organisation	0,60
18	Analyser et prévoir la productivité	0,73
58	Recueillir des données sur la MO locale	0.74
80	Prononcer des allocutions sur la PRH	0.79
37	Proposer de nouvelles formes d'organisation du travail	0,87
74	Obtenir les services d'experts-conseil	0,90
42	Proposer de nouvelles conditions de travail	0,91
49	Expliquer les statistiques sur les coûts et les résultats	0,96
75	Contrôler le travail des experts-conseil	0,97
16	Analyser l'absentéisme	1,01
40	Étudier l'impact des changements technologiques	
40	sur les emplois	1,04
43	Proposer des indicateurs pour mesurer la réalisation des	
	objectifs de l'emploi	1,04
41	Mettre sur pied des programmes d'analyse d'emplois	1,10
83	Rédiger des notes sur la PRH	1,10
33	Analyser et proposer des changements structurels	1,10
34	Analyser et proposer des changements dans le partage	
	des responsabilités	1,14
38	Analyser les obstacles à la réalisation des objectifs de	
	l'emploi	1,15
48	Évaluer les coûts des programmes de RH	1,17
45	Négocier des procédures de contrôle avec les cadres	1,18
46	Évaluer les écarts dans la réalisation des programmes	1,18
44	Élaborer des indicateurs de réalisation des programmes	1,21
82	Poursuivre des recherches pour l'avancement de la PRH	1,21
85	Maintenir des contacts avec d'autres spécialistes de la PRH	1,23
73		
, ,	d'autres unités	1,24
50		1,24
47	Proposer des actions correctives au niveau des programmes	1,25

du professionnel de la PRH soit aussi étendue que le laissent croire ses préoccupations pour l'approche intégrée et la formulation stratégique. Ses analyses et actions d'appui sont manifestement plus tournées vers la planification des effectifs et la gestion des carrières que vers l'amélioration de la performance organisationnelle et l'amélioration du climat de travail, peut-être tout simplement parce qu'il existe des spécialistes en organisation et en relations du travail qui oeuvrent parallèlement dans ces domaines.

La faible importance accordée aux procédures de contrôle constitue un indice supplémentaire de cette spécialisation des professionnels de la PRH. Aucune des sept activités visant à décrire un quelconque contrôle des programmes de RH ne recueille l'assentiment des répondants. Si la pratique du plan est assez généralisée dans la grande entreprise québécoise, celle du contrôle, de la correction à partir de l'évaluation des écarts entre les plans et les réalisations reste

peu courante. L'absence d'un processus de contrôle est assez fréquente dans les processus de planification, mais elle semble refléter ici le fait que le professionnel de la PRH a ses propres programmes et qu'il se préoccupe assez peu d'assurer la fonction contrôle dans son ensemble.

L'IMPORTANCE DES DIVERSES ACTIVITÉS SELON QUE L'ON SOIT UN SPÉCIALISTE DE LA PRH (MODÈLE 3) OU UN GÉNÉRALISTE (MODÈLES 1 ET 2)

Si on oppose maintenant les spécialistes de la PRH (modèle 3) aux généralistes de la PRH (modèles 1 et 2), on s'aperçoit que dans l'ensemble les premiers accordent une importance un peu plus grande aux 85 activités mentionnées (moyenne de 1,59 aux spécialistes contre 1,48 pour les généralistes). Ceci est normal puisqu'il faut supposer que les généralistes assument d'autres activités que celles de PRH. Pourtant la proximité relative

des moyennes nous fait penser que l'identification de ce qui est ou n'est pune activité de PRH reste encore flou, qu'à la limite, de nombreuses activit peuvent être incluses sous cette appel tion. C'est d'ailleurs ce qui permet à nombreuse organisations de se dengagées dans un processus de Pf même si elles n'élaborent aucune stragie de RH et ne produisent aucun plan RH

Parmi les activités considérées comme | plus importantes par l'ensemble d répondants (tableau 3), les scor moyens des spécialistes sont, dans c tains cas (nos 28, 15, 19, 67, 21, 2 78, 29, 26, 25), très supérieurs à ce des généralistes, révélant ainsi c préoccupations encore plus marqué des spécialistes de la PRH pour c sujets. C'est le cas de la mise sur p des programmes d'évaluation (tant rendement que du potentiel), de la co boration à l'identification d'une relède l'analyse et de la prévision des besc en RH, de l'analyse et de la prévision (disponibilités en RH, et de la propre f mation du répondant sur le sujet de PRH. Parallèlement, les activités de re tions avec les cadres, de formulat stratégique, de mise sur pied du fich des employés, d'organisation des act tés tant administratives que persont les, sont jugées aussi importantes par spécialistes de la PRH que par les géne listes, et elles constituent, avec les a vités précédemment mentionnées, coeur de la tâche du responsable d'i unité de PRH.

Enfin neuf activités nouvelles (nos 14, 77, 55, 32, 31, 52, 11, 59) qui si blaient d'importance moyenne lors l'ensemble des répondants était co déré, prennent beaucoup plus d'imtance lorsqu'on s'intéresse aux spécia tes en PRH seulement (modèle 3). Cei nes de ces activités comme la transr sion d'informations aux cadres, ou l' boration du système d'informations les RH, viennent renforcer des din sions déjà décrites du travail des pro sionnels de la PRH. D'autres par co sont plus originales, même si elles s'i grent remarquablement bien aux pri cupations déjà identifiées d'améliora de la performance individuelle et de nification de la relève. C'est le cas activités de design de filières promot nelles, d'analyse de la distribution âges, d'inventaire des potentiels, de ception de programmes d'évaluation besoins de développement, et de c selling aux employés sur leur carr Sauf sur ce dernier point qui est une

Gestion Avril

vité très largement partagée avec le responsable du service des RH, il s'agit d'activités spécialisées qui tendent à confirmer le rôle d'appui joué par le spécialiste de la PRH au niveau de la planification des effectifs et de la gestion des carrières. Le rôle stratégique de coordination des activités de gestion des ressources humaines (par le biais d'analyses, de propositions d'objectifs et de priorités, de conception de programmes et d'élaboration de procédures de contrôle) est beaucoup plus réduit que nous ne le pensions. Le spécialiste de la PRH est un nouveau spécialiste dans le champ de la GRH, mais il n'est pas ce spécialiste de l'intégration, cet agent de changement ayant une vue globale sur toutes les activités de GRH et travaillant à leur alignement avec les objectifs organisationnels, un peu comme les planificateurs d'entreprise le font au niveau de toutes les fonctions de l'organisation.4

Le fait de situer les activités de PRH au même niveau que les autres activités de GRH, ou même, dans certains cas (modèle 3b), de les reléguer au 3e niveau hiérarchique du service des RH, ne prédispose pas particulièrement le spécialiste de la PRH à assumer ce rôle de coordination. Certes, cette responsabilité revient au responsable du service des RH, mais si une aide fonctionnelle devait lui être apportée en ce domaine, il faudrait qu'elle se situe en position conseil (comme dans le modèle 3d) pour être efficace. C'est d'ailleurs de cette manière que sont rattachées à la directement dans le modèle 3d directement de la directement de

tion générale la plupart des unités de planification générale. N'y aurait-il pas lieu alors de distinguer les activités stratégiques d'intégration fonctionnelle et de les confier à un conseiller en PRH, situé en position d'adjoint du responsable du service de RH, alors que les activités spécialisées de planification des effectifs et de gestion des carrières seraient assumées par une unité du service des RH?

REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS EN RÔLES DISTINCTS

En dernière analyse, nous avons effectué un regroupement des activités de PRH en neuf rôles distincts. Sept de ces rôles offrent des similitudes avec les rôles détectés par Walker et Wolfe dans leur étude, alors que deux rôles regroupent les activités d'organisation et de contrôle ajoutées dans notre questionnaire.

Les neuf rôles, classés par ordre d'importance décroissante, sont présentés dans le tableau 6. Les valeurs qui apparaissent à droite de chaque rôle correspondent à la moyenne des scores moyens des activités apparaissant sous chaque rôle. Cette mesure est fort discriminante puisque les moyennes s'étalent entre 2,12 et 1,14 et permettent un hiérarchisation fort révélatrice des neuf rôles.

Comme le laisse supposer l'analyse des activités individuelles, c'est bien sûr le rôle de «relations avec les cadres» (activités nos 60 à 66) qui arrive en tête, et

de loin. Ce rôle, qui est jugé aussi imp tant par les spécialistes que par les gér ralistes de la PRH, permet l'intégrati des programmes de RH aux plans orga sationnels. En deuxième place, le rôle «gestion des carrières» (activités nos à 32) est une vocation plus spécifique spécialiste de la PRH. Il représente rôle spécialisé, lié à une composante sp cifique du processus de PRH. Au tri sième rang, le rôle de «formulation str tégique» (activités 1 à 10) a une impo tance significative mais uniforme selon modèle d'organisation structurelle. représente l'intégration fonctionnell c'est-à-dire la coordination de tous li programmes de GRH en vue de réalis les objectifs organisationnels. Au qu trième rang (ou troisième pour les spécilistes de la PRH) le rôle d'analyse, prév sion et planification des effectifs (activ tés nos 11 à 24) représente un autre éli ment important de la tâche du profe: sionnel en PRH. Centré sur la prévisio des besoins et la meilleure connaissanc des disponibilités, ce rôle spécialisé s préoccupe de l'adéquation quantitativ entre les besoins et les disponibilités alors que le rôle de gestion des carrière vise plus à l'amélioration de la perfor mance individuelle et à l'orientation de carrières individuelles dans le sens de besoins organisationnels. On comprend que, dans une période de croissance limi tée voire de décroissance, ce rôle de développement et de meilleure utilisation des ressources internes l'emporte su celui de planification des effectifs, plus utile dans l'identification des pénuries ou des excédents de main-d'oeuvre ains que les moyens de les résoudre. En cinquième place se situe le dernier rôle où le nombre d'activités importantes l'emporte sur le nombre d'activités jugées moins importantes. Il s'agit du rôle d'«administration du service» (activités nos 67 à 75) où les spécialistes du modèle 3 obtiennent des scores plus faibles que les généralistes, notamment ceux du modèle 1, pour la bonne raison qu'ils ne sont pas souvent à la tête d'importantes unités (en terme d'effectifs); dans certains cas mêmes, ils sont seuls et ne dirigent pas d'autres employés.

Comme le montre le sixième rôle intitulé: «système d'information sur les RH» (activités nos 50 à 59), la conception du système d'information (à l'exception du fichier des employés) et la collecte des données semblent des activités moins cruciales pour le responsable des activités de PRH que l'analyse, à proprement parler, des données. Le septième rôle «activités professionnelles» personnelles»

TABLEAU 5 Autres activités de PRH importantes et fréquentes pour les spécialistes en PRH (modèle 3)*

		Score des spécialistes en PRH	Score de tous
		(n ≥ 24)	(n≽68)
27 14	Développer des filières promotionnelles Analyser et prévoir la distribution d'âge	2,04	1,58
77	Informer les cadres de vos résultats et	2,00	1,58
55	activités personnelles Concevoir un inventaire des potentiels	1,96	1,68
32	Établir un programme d'évaluation des besoins de	1,96	1,64
21	formation et de développement	1,92	1,65
31 52	Conseiller les employés sur leur carrière Recommander la collecte de données utiles à la PRH	1,80	1,70
11		1,80	1,66
59	Concevoir un système intégré de prévisions	1,79	1,59
59	Mettre l'information au service des cadres	1,76	1,59

Ne pas oublier que toutes les activités du tableau 3, à l'exception de l'activité 70, sont considérées aussi comme très importantes par les spécialistes de la PRH (modéle 3).

TABLEAU 6 MOYENNES, SELON LE MODÈLE D'ORGANISATION, DES SCORES MOYENS DES ACTIVITÉS RELATIVES À CHAQUE RÔLE

	MODÈLES			Tous	
	1	2a	2b	3	(n ≥68)
Relations avec les cadres	2,34	1,77	2,19	2,14	2,12
Gestion et planifica- tion des carrières	1,72	1,42	1,62	2,01	1,72
3. Formulation straté- gique des plans de RH	1,71	1,64	1,60	1,66	1,66
Analyse, prévision et planification des effectifs	1,86	1,51	1,34	1,76	1,64
Administration du service	1,81	1,55	1,39	1,53	1,57
6. Système d'information sur les RH	1,53	1,28	1,14	1,44	1,40
7. Activités professionnel- les personnelles	1,41	1,09	1,26	1,47	1,35
 Contrôle des programmes de RH 	1,34	1,02	1,06	1,19	1,16
Planification organisa- tionnelle et organisation du travail	1,34	0,93	1,19	1,15	1,14
10. Autres activités, exter- nes à la PRH	1,60	1,18	0,94	0,73	1,06

(activités nos 76 à 85) est encore un rôle d'administration générale où des activités comme l'organisation de son propre travail et de ses activités personnelles (activité no 76) ou la lecture d'articles sur la PRH (activité no 78) obtiennent des scores élevés alors que simultanément dans ce même rôle les activités de recherche et de rayonnement extérieur (activités no 79 à 85) sont faiblement cotées. Enfin le piètre classement en huitième et neuvième places des rôles de contrôle (activités nos 44 à 49) et d'organisation (activités nos 33 à 43) que nous avions ajoutés à l'enquête américaine par souci de cohérence avec la théorie, prouve très concrètement l'absence d'importance concrète de ces rôles dans la pratique.

Si un tel regroupement par rôles permet une vue synthétique (graphique 7) des activités de PRH et de leur importance, il faut néanmoins être conscient de l'empirisme d'une telle démarche. Certaines activités importantes ont pu être oubliées et l'évaluation des rôles peut être biaisée par le fait que certaines

dimensions du travail du professionnel en PRH peuvent être décrétées par de nombreuses activités connexes alors que d'autres dimensions peuvent n'être évaluées qu'à travers une ou deux activités.

COMPARAISON AVEC L'ENQUÊTE AMÉRICAINE

Lorsque la comparaison est possible, nos résultats concordent fréquemment avec ceux rapportés par Walker en 1978. Dans de nombreux cas, notamment au niveau des relations avec les cadres et des activités administratives, les scores sont équivalents à quelques points près. Pourtant trois différences majeures sautent aux yeux. Premièrement les répondants à l'enquête américaine sont plus impliqués dans la formulation stratégique, avec des scores moyens supérieurs à 2,00 pour les activités de ce rôle, alors que les scores moyens des répondants à l'enquête québécoise sont toujours inférieurs à ce seuil. Deuxièmement, les répondants à l'enquête américaine font moins d'analyses et de prévisions mais ils s'impliquent plus dans le design du système d'information et le développement de nouvelles techniques de pré sion. En un mot, ils cherchent plus à m tre en place des outils de prévision qu faire des prévisions à proprement parl Troisièmement, les Américains collat rent moins à l'identification d'une relèau développement des filières prontionnelles et à la conception des p grammes d'évaluation des individus de détermination de leurs besoins développement. Comme dans le cas p cédent ceci indique peut-être que la p sence du professionnel de la PRH n' plus nécessaire une fois que les ou sont disponibles et que la hiérarc directe sait les utiliser.

On peut en conclure que les professinels américains de la PRH pratiqudavantage une planification du chan ment de type stratégique (définition objectifs de RH, design des systèmes RH, intégration des techniques) que répondants à notre enquête qui sc eux, plus tournés vers l'opérationnel e mise en place des préalables à la plar cation (fichiers, inventaires, évaluatic analyses).

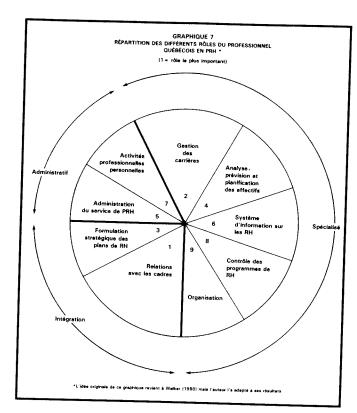
CONCLUSION

Dans l'ensemble, il est donc clair qu' nouveile spécialité, la planification des sources humaines, est en train d'éme progressivement dans la fonction source humaine au Québec. Cette r velle spécialité s'appuie actuellement un certain nombre d'activités qui vise alimenter le processus de planification ressources humaines. Ces activités regroupent autour des axes suivants c sés par ordre d'importance décroissa

- mise sur pied des programmes d' luation des employés;
- analyse et prévision des disponibien RH de l'organisation;
 analyse et prévision des besoins et
- de l'organisation;

 collaboration à l'identification et
- mise en place d'une relève;
- élaboration d'un fichier des emplo collaboration à l'élaboration d'une tégie globale des RH.

Certaines activités, notamment la mière et la cinquième représentent des prérequis à la PRH que des comptes à proprement parler du process. PRH. Elles repésentent à notre avis responsabilités temporaires du profes nel en PRH. D'autres, comme c retrouvées en deuxième et troisième ces deviendront moins accaparantes à et à mesure que des outils et modèliprévision se développeront et vieni alléger la tâche du planificateur des



Enfin les personnes qui oeuvrent actuellement au Québec dans ce nouveau champ estiment qu'une partie importante de leur travail est également consacrée à d'autres activités qui ne visent pas à réaliser une phase bien identifiée du processus de PRH, mais plutôt à assurer la cohérence et l'efficacité du processus dans son ensemble. ce sont les activités de:

- communications avec les cadres;
- administration générale;
- formation personnelle sur le sujet de PRH.

L'analyse des résultats nous permet également de constater une faible implication de ces professionnels au niveau de l'analyse des coûts et de l'analyse de la productivité, ces deux facteurs étant pourtant les objectifs principaux du processus de PRH.

Enfin les répondants québécois s'avèrent beaucoup plus engagés dans les activités opérationnelles d'appui aux cadres au niveau de la planification des effectifs et de la gestion des carrières que les répondants de l'enquête américaine de Walker et Wolfe (1978). Ceux-ci participaient davantage à la définition des priorités et à la conception stratégique au niveau de la fonction ressource humaine.

Ce professionnel de la PRH demeurera-til le spécialiste de la planification des effectifs et de la gestion des carrières, ou bien évoluera-t-il vers la formulation stratégique et l'aide à l'intégration fonctionnelle, une fois que la hiérarchie directe aura à sa disposition les outils nécessaires d'analyse, d'évaluation et de prévision des RH et qu'elle aura appris à s'en servir? Si tel est le cas, il lui faudra étendre son horizon et se préoccuper d'analyses relatives à la productivité, au climat de travail et au design organisationnel. Il lui faudra aussi intégrer les activités de contrôle et les développer parallèlement aux activités de prévision. Tout ceci nécessitera, comme l'indique Sokolík (1969) une réorganisation complète du service des RH, où

les activités d'administration générale ditionnelle (paie, avantages sociaux, al cation de la convention collective, te des fichiers...) seraient confiées à unité, alors que les activités de planif tion et développement (prévision, pc ques, développement des cadres, dé loppement organisationnel...) serai confiées à une autre.

Au Québec, l'importance de la PRH loin d'être aussi reconnue pour l'instan celui que l'on identifie comme «le plar cateur des RH» est loin d'être consid comme le seul employé «staff» du serv des RH oeuvrant dans ce domaine.

RÉFÉRENCES

GUÉRIN, G. (1984) Organisation des activi de planification des ressources humaines de les grandes entreprises québécoise, Gi tion, Vol. 9, no 1 février.

NININGER, J. (1982) Managing Human Reso ces: A Strategic Perspective. Ottawa: Con rence Board of Canada.

SOKOLIK, S. (1969) Reorganize the Personr Department? **California Management Revie** Vol. 11, no. 3.

WALKER, J. et WOLFE, M. (1978) Patterns Human Resource Planning Pratices, Humi Resource Planning, Vol. 1, no 4, New York WALKER, J. (1980) Human Resource Plannin New York: McGraw-Hill.

NOTES

- Dans l'enquête de Walker et Wolfe (1978
 il pouvait y avoir plusieurs répondants pa organisation puisque tous les professior nels de la PRH membres de la «Huma Resource Planning Society» étaient invité à répondre alors que, dans notre enquête seul le responsable identifié des activité de PRH devait répondre au questionnaire
- Quarante-trois pour cent d'entre eux ont ur diplôme de 1er cycle et 46% sont déten teurs d'un 2e ou 3e cycle; ces diplômes se répartissent à part égale entre les secteurs de l'administration et des relations industrielles.
- 3. Les responsables des activités de PRH ont un âge moyen de 40 ans. Ils ont accumulé une moyenne de 17 années d'expérience sur le marché du travail dont 9 années dons l'organisation actuelle et seulement 3 années dans le poste actuel. Leur salaire moyen en 1981 était de 41 500 \$.
- 4. Notons à ce propos que le spécialiste de la PRH (modèle 3) a une ancienneté dans la fonction ressource humaine (12,5 ans) et une ancienneté dans l'organisation (10,5 ans) plus élevées que les généralistes de la PRH (modèles 1 et 2) et qu'il serait donc théoriquement plus en mesure de travailler à cette intégration fonctionnelle des activités de GRH.

Ce tiré-à-part est composé d'un article publié dans les deux numéros suivants de la revue Gestion:

vol. 9, no 1, février 1984, pp. 28-36; vol. 9, no 2, avril 1984, pp. 36-43.

COLLECTION TIRÉ-À-PART

	1980	Les diplômés en relations industrielles, par
Tiré-à-part 36	1960	G. Guérin.
Tiré-à-part 37	1980	L'impact du salaire minimum, par JM. Cousineau.
Tiré-à-part 38	1980	Le droit du non-piqueteur à son salaire, par C. D'Aoust, L. Leclerc et L. Verschelden.
Tiré-à-part 39	1980	Prévision de la demande de travail interne à l'entreprise, par G. Guérin.
Tiré-à-part 40	1980	Le syndicalisme dans l'industrie de la construction, par G. Hébert.
Tiré-à-part 41	1981	La hiérarchie des salaires, par J.P. Daubigney.
Tiré-à-part 42	1981	La planification des ressources humaines, par G. Guérin.
Tiré-à-part 43	1981	Les nouvelles formes d'organisation du travail, par M. Simard
Tiré-à-part 44	1981	L'administrateur du personnel, par S. Laver- dière.
Tiré-à-part 45	1981	Hiérarchie ethnique dans la grande entre- prise, par JM. Rainville.
Tiré-à-part 46	1981	Les syndicats et les groupes semi-autonomes de production, par M. Brossard.
Tiré-à-part 47	1982	Rémunération dans le secteur public au Québec, par PP. Proulx.
Tiré-à-part 48	1982	Les relations professionnelles et les défis des années 80, par F. Blanchard.
Tiré-à-part 49	1983	L'absentéisme hospitalier au Québec, par S. Dolan, A. Arsenault, JP. Lizotte et L. Aben- haim.
Tiré-à-part 50	1983	La responsabilité civile des syndicats en cas de grève illégale, par C. D'Aoust, C. Lagadec et M. Pépin.
Tìré-à-part 51	1983	De l'obligation des cadres d'accomplir les tâ- ches habituellement réservées à leurs subal- ternes, par C. D'Aoust.
Tiré-à-part 52	1983	taire, par M. Brossard et C. Ross.
Tiré-à-part 53	1984	J. Trudel.
Tiré-à-part 54	1984	dres subalternes, par JM. Rainville.
Tiré-à-part 55	1984	La planification des carrières, par G. Guérin et A. Charette.